

COUP DE POUCE vélo remise en selle

1/ INSCRIPTION : coupdepoucevelo.fr

Association
ou monitrice
indépendante



Création du compte
et signature de la charte



Contrôle
pour anomalie
et validation



Carte de Vélo-écoles référencées
Pré-inscription facultative
(email de confirmation) contact
pour prise de rendez-vous

2/ ACCUEIL

Création
de dossier
dans le webapp



3/ FACTURATION

L'apprenant paie
le reste à charge
et la TVA s'il y en a

Pré-contrôle
par la monitrice



5/ VALIDATION

Le moniteur valide
la formation sur le
webapp.

L'apprenant reçoit
un SMS qu'elle lui
communiquera



Processus de contrôle et validation

Versement de la prime
45€ HT par heure
versement par lot de 1h par semaine

LES TROIS RÈGLES D'OR pour sécuriser votre vélo

1/ BIEN ATTACHER SON VÉLO

- Attachez votre vélo à un **point fixe et solide**.
- Accrochez l'antivol en hauteur, de préférence à plus de 50 cm pour le **rendre plus visible et diminuer les risques d'effraction**.
- **Attachez en priorité le cadre**, puis le cadre et la roue avant, et enfin si possible le cadre et les deux roues.
- Inclinez la serrure vers le bas.
- Pour la selle et les roues, **remplacez les «attaches rapides» par des écrous** (ou des antivol de roues et de selle).

2/ BIEN CHOISIR SON ANTIVOL

- **N'économisez pas sur l'antivol** : il constitue un investissement rentabilisé dès la première tentative d'infraction !
- Équipez-vous d'au moins un antivol en U : **même un mauvais U est plus efficace qu'un bon câble**.
- **Privilégiez les antivol classés «2 roues»** dans les tests d'antivol FUB.
- Si vous n'êtes pas rassuré, **n'hésitez pas à attacher votre vélo avec plusieurs cadenas !**

3/ FAIRE MARQUER SON VÉLO

- Grâce au dispositif Bicycode instauré par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), **faites marquer sur le cadre un numéro unique**.
- Si votre vélo fait partie des 40% de vélos volés habituellement retrouvés, **il pourra vous être restitué** grâce aux coordonnées associées au numéro de votre vélo.
- Un vélo marqué, c'est aussi un vélo plus dur à revendre, et donc un **moyen dissuasif contre le vol**.
- Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites www.bicycode.org et fub.fr ou demandez à un véliciste.

Attention, tous les vélos se volent, peu important leur âge et leur aspect. Même dans un Parc à vélos et pour une courte durée, cadenassez systématiquement votre vélo.



(s)'investit pour un territoire durable

à VELO !

COUP DE POUCE VÉLO

Acheter / Réparer / (Ré)Apprendre / Sécuriser



Ne pas jeter sur la voie publique | Service communication Le Muretain Agglo 09/2020 | Impression sur papier recyclé



ÉDITO

Coup de pouce pour le vélo !

Le Muretain Agglo développe une politique ambitieuse autour du vélo avec d'une part le vote d'un schéma cyclable 2020-2030 visant à doter tout le territoire de pistes cyclables cohérentes avec les déplacements des habitants et d'autre part la promotion d'aides à la remise en selle.

Ce document vous présente tous les dispositifs pour acheter, réparer ou tout simplement vous (re)mettre à ce mode doux de déplacement qu'est le vélo.

Tous ensemble, bougeons différemment.

André Mandement
Président du Muretain Agglo

COUP DE POUCE vélo réparation : propriétaire vélo

Dispositif national en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020



Carte des partenaires affiliés sur coupdepoucevelo.fr



Réparateurs Pro ou Associatifs
Identification des partenaires

1/ PRISE DE RDV AUPRÈS
DU RÉPARATEUR



Pré-inscription facultative
du propriétaire du vélo
(email de confirmation)

4/ VALIDATION DU
COUP DE POUCE

3/ RÉPARATION

2/ ACCUEIL À L'ATELIER



Mon vélo est pris en photo



Je suis déjà inscrit sur Coupdepoucevelo.fr
ou je m'inscris auprès de mon réparateur.

- J'ai besoin de :
- Ma pièce d'identité
 - Mon téléphone portable
 - Mon vélo



- Je reçois un code par SMS
- Le réparateur saisit le texte

5/ PAIEMENT



PRIME DE 50€

Je paie le reste à charge
de ma facture et la TVA



**Le vélo est mon
geste barrière**

Tout savoir sur le dispositif
et les partenaires du territoire :
coupdepoucevelo.fr



ACHAT Éco-chèques de la Région Occitanie

Éco-chèque Mobilité

<https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>
Aide pour l'achat d'un VAE de 200€ sous condition de ressources

Éco-chèque Mobilité bonus forfait mobilité durable

<https://www.laregion.fr/Dispositif-Eco-cheque-mobilite-bonus-forfait-mobilite-durable>
Aide pour l'achat d'un vélo pour les trajets domicile-travail, que ce soit un vélo «classique» (de 150 à 240€ sous condition de ressources) ou un vélo à assistance électrique (250 à 400€ sous condition de ressources)

Contact : ecocheque-mobilite@laregion.fr - 05 61 39 64 39